

Mais pour en faire sentir encore mieux l'importance et les avantages, je vais vous présenter ici trois considérations qui, toutes simples qu'elles sont, pourront vous fournir de puissants motifs d'encouragement, auprès des parents et autres personnes intéressées à l'éducation de ces êtres infortunés.

La première est que les Sourds-Muets, sans éducation, ne peuvent avoir de rapports avec la société que très-difficilement et très-imparfaitement.

La seconde est qu'au moyen de l'éducation, ils peuvent devenir de bons citoyens.

La troisième est que, moyennant l'éducation, ils peuvent surtout devenir de bons chrétiens.

TRE CONSIDÉRATION.—Il faut aux Sourds-Muets de l'éducation pour se mettre en rapports avec la société.

Il est inutile de dire que les Sourds-Muets sont doués, aussi bien que les *parlants*, des facultés intellectuelles. C'est un fait constant ; et, paraître en douter, serait à leurs yeux un soupçon injurieux. *Avais-tu des idées*, disait à un jeune Sourd-Muet, M. Itard, célèbre médecin de Paris : *oui*, répondit sur le champ ce Sourd-Muet qui fréquentait alors l'école de cette ville, *j'en avais déjà à six ans* ; ce qu'il n'eut pas de peine à prouver. *S'il en est ainsi*, répliqua le médecin, *c'en est fait du système de Condillac*.

Mais pour les Sourds-Muets, comme pour les *parlants*, il faut que la société, qui est dépositaire des idées religieuses et sociales, les communique à ses membres, par tous les moyens en son pouvoir. Elle les fait passer dans l'esprit des *parlants* par l'organe de la voix humaine, et dans celui des Sourds-Muets par le langage des signes. Mais pour les uns et les autres, il y a d'autres moyens d'aller puiser, au trésor commun, les idées traditionnelles ; telles sont, par exemple, la lecture et l'écriture.

Il résulte toutefois bien des idées fausses chez les Sourds-Muets, qui sont en rapports avec des *parlants*, qui n'ont pas une vraie connaissance du langage mimique. Car ceux-ci faisant usages de signes, qui n'expriment que très-imparfaitement les idées qu'ils veulent transmettre à cette classe de la société, qui n'entend ni ne parle, ils ne sauraient en être bien compris. On en jugera mieux par quelques exemples ; et pour cela nous allons écouter un Sourd-Muet qui va nous dire les idées fausses et bizarres, qu'il s'était formées, par exemple, sur les morts, avant son instruction. (1)

“ J'habitais, dans mon enfance, avec ma famille, dans une ville de Province (en France). La première fois que j'assistai à un convoi funèbre, je m'imaginai que le mort, que l'on descendait en terre, allait se reposer quelque temps, dans son cercueil ; et

(1) Je m'abstiens de nommer les Auteurs cités, quand ils sont vivants.